

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/03/02/2012031099/justel>

Dossier numéro : 2012-03-02/03

Titre

2 MARS 2012. - Arrêté ministériel fixant la qualification requise des agents à recruter et le programme du concours de recrutement de sapeurs-pompiers et de sous-lieutenants (officiers) francophones et néerlandophones pour le Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 16-11-2020 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 09-03-2012 page : 15149

Entrée en vigueur : 02-03-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2020-11-12/02, art. 14, 004; En vigueur : 26-11-2020>